



2011 – rentrée scolaire

dossier de presse

J -4 avant la rentrée scolaire 2011

par **Bernard BONNE, Président du Conseil général**

et **Gilles ARTIGUES, Vice-Président chargé de l'Éducation**

Les nouveautés de la rentrée 2011 :	2
19 collèges de plus qu'en 2010 vont accéder au <i>Cybercollèges42</i> :	2
Des coûts de restauration allégés pour les familles :	2
Du bio à la cantine :	2
Le conseil général au service de l'éducation :	3
Des efforts d'investissement conséquents : 12 millions d'euros en 2011 :	4
Les travaux réalisés en 2011 dans les collèges de la Loire : la sécurité, une vigilance de tous les instants :	8
Des collèges plus sûrs :	8
Mieux valoriser les espaces extérieurs des collèges :	8
Garantir les meilleures conditions d'enseignement aux collégiens	10
L'accueil des élèves handicapés :	10
Offrir aux collégiens des services de qualité :	10
Des collèges ligériens à l'heure du multimédia :	11

contact presse :

Pierre Chappel
04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Les nouveautés de la rentrée 2011 :

19 collèges de plus qu'en 2010 vont accéder au Cybercollèges42 :

Cette année encore, le Conseil général, en partenariat avec l'Éducation nationale, poursuit la généralisation du *Cybercollèges42* à la totalité des collèges publics et privés du département. Il s'agit d'un espace numérique de travail, commun à l'ensemble des collèges ligériens.

A la rentrée 2011, l'ensemble des 76 établissements ont désormais accès au *Cybercollèges42* soit **19 établissements de plus que l'année dernière.**

Des coûts de restauration allégés pour les familles :

Le Conseil général a décidé en 2010 de verser directement aux collèges les bourses départementales pour les élèves demi-pensionnaires. Cela devrait ainsi permettre de réduire le coût de la restauration facturée aux familles.

Cette mesure s'appliquera pour la deuxième année consécutive aux demi-pensionnaires à temps complet sur la semaine, soit 4 ou 5 jours selon les collèges.

Du bio à la cantine :

Dès la rentrée 2011 et devant le succès rencontré, le Conseil général va étendre son opération « *manger bio dans les collèges* ». Ainsi, ce ne sont plus 5 mais 14 collèges qui vont pouvoir bénéficier de ce dispositif visant à introduire davantage de produits bio dans l'alimentation de nos collégiens, en lien avec l'association ARDAB.

Liste des collèges participant à l'opération : Unieux, Gambetta et Puits de la Loire à Saint-Etienne, Jules Ferry à Roanne, Noirétable, Andrézieux-Bouthéon, Saint-Just-en-Chevalet et Roche-la-Molière, Montbrison, Panissières, Saint-Germain-Laval, La Pacaudière, Bourg-Argental, Saint-Just-Saint-rambert

Des effectifs en légère hausse

Sur la base des effectifs prévisionnels, une augmentation de 180 élèves devrait avoir lieu dans les collèges publics, représentant une hausse de + 0,7 %.

Le conseil général au service de l'éducation :

Parce que c'est au collège que se joue en grande partie l'avenir scolaire et professionnel des jeunes et parce qu'il est de son devoir de leur offrir les meilleures conditions de travail, **le Conseil général de la Loire a choisi de faire de l'éducation une de ses grandes priorités.**

Depuis 1986, le conseil général gère la construction, l'extension, les réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges, soit 381 000 m². A partir du 1^{er} janvier 2006, la nouvelle décentralisation lui a confié des compétences supplémentaires : l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique des collèges.

La politique menée par le conseil général en faveur des collèges va bien au-delà des nouvelles compétences accordées aux départements par les lois de décentralisation. Il ne s'agit pas seulement d'un effort, mais d'une véritable mobilisation. Sa volonté d'offrir aux collégiens des équipements de tout premier ordre ne se limite pas à quelques opérations ponctuelles. Il mène une action en profondeur, sur le long terme en définissant des priorités en terme de sécurité, de maintenance et de qualité d'accueil.

En 2011, le budget pour l'éducation s'élève à **32 millions d'euros** dont **27 millions d'euros** pour les collèges. Grâce à cet engagement financier, **le Conseil général garantit des conditions d'un enseignement de qualité aux 36 000 collégiens de la Loire :**

- Entre 1986 et aujourd'hui, le budget global consacré aux collèges est passé de 7,2 millions euros à 27 millions d'euros. En vingt ans, le conseil général a donc multiplié par **3,8** son budget alloué aux 76 établissements ligériens de niveau collège.
- Depuis 1995, les crédits consacrés aux travaux dans les collèges publics sont passés de 56 millions de francs, soit 8,54 millions d'euros, à 12 millions d'euros en 2011.

Grâce à cette mobilisation, 17 collèges ont totalement été refaits à neuf et 7 partiellement restructurés depuis 1986.

Des efforts d'investissement conséquents : 12 millions d'euros en 2011 :

Constamment, le Conseil général de la Loire rénove en profondeur les collèges. Ces interventions ont pour but d'améliorer le confort des élèves, de les rendre accessibles, d'adapter les locaux aux nouvelles normes éducatives, et de rendre les bâtiments plus sûrs et plus fonctionnels.

Pour l'année 2011, trois opérations significatives sont en cours. Elles concernent les collèges François Truffaut à Rive-de-Gier, Pierre et Marie Curie à La Talaudière et le nouveau collège de Veauche.

1) Collège François Truffaut à Rive-de-Gier : cet établissement accueille 680 collégiens sur 9171 m² dans plusieurs bâtiments vieillissants. L'opération envisagée, d'un montant de **5,4 millions d'euros**, permet de restructurer les locaux existants (atelier SEGPA et bâtiment demi-pension exceptés) et de construire 1017 m² de nouveaux locaux dont un hall d'accueil et une salle polyvalente. Outre la rénovation des locaux et leur adaptation aux nouvelles orientations pédagogiques, l'objectif de cette opération est également de redonner du lien à ces différentes constructions. La réfection des façades contribue au changement d'image de l'établissement. L'isolation par l'extérieur permet d'améliorer les performances thermiques de cet établissement en lien avec la volonté marquée du Conseil général de la Loire de s'engager dans une politique volontariste d'économies d'énergie.

Les travaux divisés en 3 phases ont débuté en juillet 2009 et devraient s'achever en décembre 2011 afin de livrer des locaux rénovés et accessibles aux personnes à mobilité réduite. La seconde phase a été livrée à l'été 2011.

2) Collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière : restructuration du bâtiment demi-pension :

Les travaux réalisés poursuivent plusieurs objectifs :

- Moderniser le pôle technologique et le regrouper au premier étage
- Optimiser et recentrer l'activité demi-pension au rez-de-chaussée
- Mettre en accessibilité l'ensemble des locaux
- Améliorer les performances énergétiques du bâtiment

L'opération, dont le coût est estimé à près de 2,9 millions d'euros, a débuté en septembre 2010 et devrait s'achever en décembre 2011, avec une réouverture de la demi-pension prévue début 2012.

3) La construction du collège de Veauche : un projet ambitieux

Depuis 15 ans, la Plaine du Forez connaît une croissance régulière du nombre d'élèves dans les sept collèges publics du secteur. Après appel à candidature, la commune de Veauche a été choisie pour accueillir ce nouvel établissement. Un projet qui se veut exemplaire en terme d'accueil, de construction et de respect de l'environnement, en lien avec l'Agenda 21 et le Plan Climat Énergie développés par le Département.

Les objectifs du Conseil général de la Loire portaient principalement sur :

- La réalisation d'un bâtiment fonctionnel, extensible et évolutif, esthétique et d'un bon rapport qualité/prix
- L'utilisation du bois comme élément de construction et comme énergie renouvelable,
- La minimisation des consommations énergétiques et d'eau,
- La mutualisation des parkings du collège avec ceux des équipements publics du quartier et la mise en avant des modes doux de déplacement.

Les travaux ont débuté le 4 octobre 2010 et le collège devrait ouvrir ses portes à l'occasion de la rentrée 2012.

Ce nouvel établissement est implanté sur une parcelle de 4 hectares desservie par les routes départementales proches, en périphérie de la commune, à proximité des équipements sportifs municipaux, du groupe scolaire Marcel Pagnol et du Pôle Enfance Jeunesse.

Le collège en chiffres

- **700** élèves – capacité extensible à **800** (6 salles de classe)
- **15,5** millions d'euros d'investissement
- **36** salles de classe, 1 CDI, 2 salles de permanence et 1 salle polyvalente avec entrée indépendante
- **600** repas par jour – capacité de la demi-pension
- **3** logements de fonctions

Un établissement moderne et convivial

Le collège est un lieu de vie, avec son **atrium d'accueil** sur plusieurs niveaux qui intègre un vaste **escalier monumental en bois**, créant ainsi un lieu où il fait bon s'asseoir, communiquer, échanger... Le hall d'accueil mène directement à la **cour de récréation** ou à la **vie scolaire**. Le **préau** s'immisce entre ces deux espaces.

Les **espaces pédagogiques** sont harmonieux, les circulations évidentes et claires. La lisibilité des espaces d'enseignement est simple : deux ailes distinctes accueillant les **salles de cours** sur deux niveaux. Le **CDI** est situé directement dans l'axe de **l'escalier**, tourné vers l'Est afin d'éviter les surchauffes estivales et profiter de la vue vers les Monts du Lyonnais.

La **demi pension** est indépendante, positionnée au Nord de l'ensemble et s'ouvrant largement au Sud pour profiter de l'ensoleillement. La façade vitrée est protégée par un large auvent.

La **salle polyvalente** est facilement identifiable, de l'intérieur comme de l'extérieur. **L'espace EPS** est en relation directe avec le plateau sportif externe et la plaine de jeux enherbée interne au collège.

Pour plus de calme, le **secteur artistique** forme une unité isolée du flux principal des élèves.

L'accessibilité pour tous

Le projet prend en compte la diversité des utilisateurs qu'il accueillera. Ce nouveau collège se veut notamment exemplaire en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées.

De plus, une gestion intelligente des flux est essentielle : car scolaires, voitures, piétons, deux-roues... Tous les modes de déplacements doivent pouvoir cohabiter.

Le projet prévoit ainsi :

- de vastes esplanades piétonnes avec de grandes zones de gazon,
- de larges abris à vélo,
- des accès séparés pour les différents modes d'accès au collège : bus, piétons, vélos...

Une architecture adaptée et respectueuse de son environnement qui poursuit plusieurs objectifs

- **entretenir efficacement les locaux** : les choix d'organisation et de matériaux ont été pensés pour faciliter les interventions du personnel d'entretien et assurer la résistance des équipements.

- **assurer l'adaptation des classes** aux futurs besoins, la structure poteaux-poutres a été privilégiée permettant un cloisonnement évolutif des espaces
- **permettre à l'établissement une capacité d'évolution** : la conception de l'établissement prend en compte la possible extension du collège de 700 à 800 élèves, et l'agrandissement de la salle de restauration
- créer un environnement confortable et sain pour les personnes qui fréquenteront le collège
- maîtriser ses impacts sur l'environnement et préserver les ressources naturelles.

4) Parallèlement à ces 3 opérations d'envergure, plusieurs autres grands projets sont en cours d'études

- La restructuration du collège Honoré d'Urfé à Saint-Etienne en groupement de commande avec la Région Rhône-Alpes pour la rénovation de la cité scolaire : études architecturales en cours
- La restructuration de la demi-pension du collège du Coteau et la mise en accessibilité de l'établissement ; consultation des entreprises en cours
- La restructuration du collège Jules Ferry à Roanne : le concours d'architectes a lieu actuellement avec remise des projets à l'automne.

En 2011, le Conseil général investit les 12 millions d'euros de la manière suivante : 54 opérations d'entretien-maintenance, 11 réhabilitations lourdes (extensions, restructurations), et 1 construction neuve.

Les travaux réalisés en 2011 dans les collèges de la Loire : la sécurité, une vigilance de tous les instants :

Restructuration des collèges, amélioration des locaux, modernisation des équipements multimédia, le Conseil général de la Loire se mobilise pour offrir les meilleures conditions de travail aux élèves.

Pour transporter, accueillir, restaurer les nombreux collégiens ligériens, le Conseil général met la sécurité au premier plan de ses préoccupations. Il réalise chaque année d'importants travaux de mise en sécurité. En relation avec les services de prévention, un technicien du conseil général, spécialiste des questions de sécurité, renseigne les chefs d'établissements sur les questions dans ce domaine. Grâce à cette mobilisation quotidienne, **tous les collèges de la Loire bénéficient aujourd'hui d'un avis favorable de la commission de sécurité**. Quant aux prescriptions éventuelles, elles sont rapidement mises en œuvre.

Des collèges plus sûrs :

Les efforts accomplis depuis 10 ans dans le domaine de la sécurité se sont intensifiés : tous les établissements sont dotés d'un système d'alarme-incendie et les cages d'escalier ont été enclouées. Ces installations sont naturellement régulièrement renouvelées (exemples : collèges Jules Vallès à La Ricamarie et Claude Fauriel à Saint-Etienne).

Pour les collèges privés, l'aide du Conseil général est centrée sur les opérations liées à la sécurité comprise au sens large du terme (900 000 € en 2011 sous la forme de subventions plafonnées par la loi Falloux).

Mieux valoriser les espaces extérieurs des collèges :

Le Conseil général de la Loire a décidé d'entreprendre une politique de rénovation des façades des collèges. La façade du collège de Terrenoire à Saint-Etienne est par exemple concernée avec la fin de la réfection au printemps 2010. Celle du collège du Puits de la Loire a été réalisée au cours de ce semestre avec une fin des travaux à l'été 2011. La façade d'entrée du collège de Renaison a fait l'objet d'une réfection au cours de l'année.

De nombreuses opérations sur des locaux pédagogiques ou des locaux d'accueil des élèves seront réalisées en 2011, en voici quelques exemples :

- Agrandissement du préau au collège Jacques Prévert à Andrézieux-Bouthéon
- Réfection des cours et terrains de sports au collège Mario Meunier à Montbrison
- Création d'une issue de secours au collège Claude Fauriel à Saint-Etienne
- Réfection de la loge et motorisation du portail au collège Les Bruneaux à Firminy.

Des collèges plus durables

Cette intégration du développement durable a été particulièrement mise en valeur sur le concours de maîtrise d'œuvre du nouveau collège de Veauche. Les critères imposés aux candidats ont permis d'aboutir à un projet :

- Intégrant fortement le bois (comme matériau de construction et combustible),
- A faible consommation énergétique pour le chauffage (de l'ordre de 25 kWh/m²/an),
- Avec récupération des eaux de toiture pour les usages sanitaires.
- Installation de panneaux photovoltaïques (360 m²)

La politique énergétique 2011 portera sur :

- Le raccordement du collège de Chazelles-sur-Lyon sur le réseau de chaleur du lycée,
- Le raccordement du collège Jules Vallès à St Etienne au réseau de chaleur municipal,
- Le renforcement de l'isolation des toitures lors des réfections d'étanchéité,
- L'objectif dès la phase programmation des collèges Honoré d'Urfé à St Etienne et Jules Ferry à Roanne de minimiser les futures consommations d'énergie dans le fonctionnement,
- La poursuite des remplacements de châssis à simple vitrage pour des fenêtres à double vitrage faiblement émissif (St Just St Rambert, Unieux, Jean Rostand à Saint-Chamond). Pour les remplacements complets de fenêtres, l'aluminium est désormais privilégié par rapport au PVC.

Garantir les meilleures conditions d'enseignement aux collégiens

L'accueil des élèves handicapés :

Lors des travaux dans les collèges, le Conseil général de la Loire intègre systématiquement des aménagements pour les personnes et les enfants à mobilité réduite. En effet, pour le conseil général, ce sont les établissements qui doivent s'adapter au handicap et pas l'inverse. Ces travaux peuvent concerner aussi bien l'accès à l'établissement (transport, parking, trottoirs, seuils...), la circulation à l'intérieur du bâtiment (ascenseurs, rampes...) que l'usage de tous les équipements (sanitaires, restaurants scolaires...).

Grâce à ces efforts, les élèves handicapés pouvant suivre une scolarité normale, sont accueillis dans tous les collèges du département rendus accessibles.

Dans le cadre des restructurations effectuées, les collèges François Truffaut à Rive-de-Gier et les Étines au Coteau seront désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'accessibilité des collèges de Bourg-Argental et St-Germain-Laval est en cours d'étude ; les diagnostics d'accessibilité de l'ensemble des collèges ont été réalisés pour tous les établissements.

Offrir aux collégiens des services de qualité :

Des restaurants scolaires modernisés :

Chaque jour, **12 950 demi-pensionnaires** se restaurent dans les collèges de la Loire. Cela représente plus de **2,2 millions de repas servis chaque année**. Ces chiffres sont importants car, dans la Loire, plus de **80 % des familles ont au moins un enfant qui déjeune dans un restaurant scolaire**.

Les travaux réalisés par le Conseil général de la Loire visent à garantir une très bonne hygiène alimentaire et assurer un accueil agréable des élèves dans les restaurants scolaires.

Cette année plusieurs aménagements seront réalisés dans les demi-pensions :

- Restructuration partielle de la demi-pension du collège Louise Michel à Rive-de-Gier
- Restructuration totale de la demi-pension du collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière

- Changement du piano et du four au collège du Puits-de-la-Loire à Saint-Etienne
- Nouvelle demi-pension commune lycée-collège à Chazelles-sur-Lyon (opération réalisée par la Région Rhône-Alpes avec participation du Département),

Des collèges ligériens à l'heure du multimédia :

L'accès à Internet pour tous les collèges :

Favoriser la réussite des collégiens passe aussi par la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication. **C'est pourquoi le câblage des collèges reste une des priorités de l'année 2011. Comme rappelé en introduction, le *Cybercollèges42* est généralisé à l'ensemble des collèges.**

1) Qu'est ce que le *Cybercollèges42* ?

Le *Cybercollèges42* est un ENT (**Espace Numérique de Travail**) des collèges de la Loire.

Le *Cybercollèges42* est un **site internet** dont une partie dispense des informations sur l'éducation à tout visiteur, et dont une autre partie, la plus importante, est **accessible seulement aux utilisateurs identifiés**, c'est-à-dire aux membres d'un « Cybercollège ».

Chaque utilisateur possède un code d'accès composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Lorsqu'il entre sur le *Cybercollèges42*, **il est reconnu selon son profil** : élèves, enseignant, personnel du collège, parent d'élève, etc. **Ce profil lui donne des droits différents sur les ressources et services de l'ENT.**

2) Le *Cybercollèges42* est dorénavant disponible dans tous les collèges

Le *Cybercollèges42* a été progressivement mis à disposition des collèges publics et privés à partir de 2009, par les services du Conseil général de la Loire qui assurent en parallèle la hotline et l'accompagnement des collèges, en partenariat étroit avec les services de l'Éducation Nationale.

A partir de cette rentrée scolaire, le *Cybercollèges42* est disponible dans tous collèges du département.

Potentiellement, plus de 100 000 personnes pourront y accéder. Il appartient aux établissements de décider à quel moment seront distribués les codes d'accès aux parents, enseignants et aux élèves.

3) Les services offerts par le *Cybercollèges42*

Le *Cybercollèges42* offre, en fonction du profil de l'utilisateur (élève, parent, enseignant, etc.), un accès à différents services :

- Cahier de textes électronique
- Espace de travail et d'échanges en ligne
- Messagerie électronique
- Affichage d'actualités et d'informations, forum de discussion, blogs
- Gestion de réservations de ressources matérielles (salles, PC, etc.)
- Accès à des ressources en ligne.

Le Conseil général de la Loire finance à tous les élèves et les enseignants un accès au service *lesite.tv*. Il s'agit d'un site internet développé par France 5 et le Ministère de l'Éducation Nationale qui propose des vidéos de courts formats illustrant des points des programmes scolaires.

Des ressources sont également proposées par les directions du Conseil général en lien avec le patrimoine local (ex : numérisations d'atlas cantonaux).

Des services supplémentaires peuvent être directement proposés par les établissements pour permettre par exemple la consultation des notes et absences en ligne, à travers le *Cybercollèges42*.

4) Une maintenance informatique au plus près des collèges

L'augmentation considérable du parc informatique a eu pour conséquence d'accroître les besoins de maintenance. Et ces besoins sont de plus en plus complexes et doivent tenir compte des évolutions technologiques qui se succèdent.

Jusqu'à présent, la maintenance en ligne était assurée par le rectorat et la maintenance sur place par des enseignants volontaires. Souvent les collèges ne disposent pas de personnel spécialisé ou du temps nécessaire pour réparer les pannes. Au gré des mutations, les collèges peuvent être séparés d'un administrateur de réseaux. Les temps d'intervention sur site sont trop longs. Globalement, les collégiens et leurs enseignants sont donc pénalisés.

Il ne suffit pas d'avoir des ordinateurs, il faut aussi savoir en tirer pleinement profit, en limitant au maximum les conséquences des pannes. C'est pourquoi le Conseil général de la Loire a décidé de créer une équipe de maintenance des réseaux et des ordinateurs des collèges au sein de ses services à partir de septembre 2007.

5) Une sensibilisation aux bons usages d'internet:

L'ensemble des actions décrites précédemment s'inscrit dans une volonté du Conseil général de la Loire d'offrir à l'ensemble des collégiens de la Loire la possibilité de se former aux usages des nouvelles technologies et notamment à l'utilisation d'internet.

Cependant, différentes études menées sur les utilisations de l'outil Internet par les adolescents soulignent un manque important d'information : les parents sous-estiment les dangers auxquels s'exposent leurs enfants en utilisant Internet ; ils méconnaissent leurs usages et ne sont souvent pas suffisamment informés pour les prévenir et conseiller en ce domaine. **Quant aux adolescents, ils utilisent largement Internet pour leurs loisirs et n'ont pas reçu l'information nécessaire pour en développer un usage responsable.**

Il paraît donc nécessaire de sensibiliser les élèves et leurs familles sur les risques et les bons usages de cet outil désormais partie prenante de leur quotidien.

C'est pourquoi une action d'information et de prévention a été lancée à la fin de l'année 2007. Elle touche l'ensemble des collèges publics et privés volontaires. Cette action est confiée à un intervenant spécialisé. Elle pourrait être assurée dans chaque établissement intéressé avec une intervention en classe destinée aux collégiens et une information des parents en soirée. Devant le succès rencontré, cette opération sera reconduite lors de l'année scolaire 2011-2012.